LE 4 AOÛT 2015

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le mardi 4 août 2015 sur les 19 h 30 au centre communautaire situé au 3090, rue Principale conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle séance sont présents Madame la conseillère Mélanie Dupré et Messieurs les conseillers :

Pierre Adam
Pierre Bissonnette
Alain Poisson
Jean Robert
Daniel Tétrault

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Marilyn Nadeau.

Le directeur général, Monsieur Denis Meunier, est également présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement;

2. Administration générale;

   01 Adoption de l'ordre du jour.

   02 Adoption du procès-verbal :
   - Séance ordinaire du 7 juillet 2015.

   03 Adoption de la liste des comptes à payer numéro 2015-08.

   04 Résolution concernant des demandes d'aide financière :
   - Centre de femmes l'Essentielle;
   - Fraternité des policiers et policières Richelieu Saint-Laurent.

   05 Résolution concernant un atelier de formation sur la psychologie organisationnelle.

   06 Résolution concernant le déplacement de la séance régulière du mois d'octobre.

   07 Résolution concernant le remplacement du serveur informatique.

3. Sécurité publique;

   01 Résolution concernant une nomination au Service de sécurité incendie.

4. Transport;

   01 Résolution concernant les travaux de pavage de la rue du Parc et d'une partie du rang des Trente.

   02 Résolution concernant la demande de versement de la subvention du ministère des Transports du Québec pour les travaux de pavage.

5. Hygiène du milieu;

   01 Résolution concernant la programmation de travaux TECQ 2014-2018 relatif aux ouvrages de traitement des eaux usées.

6. Santé et bien-être;

7. Aménagement, urbanisme et développement;

   01 Résolution concernant une demande de modification au règlement de zonage.

8. Loisirs et culture;

   01 Résolution concernant la réalisation d'un plan de déplacement scolaire dans le cadre du Programme à pied, à vélo, ville active.

   02 Avis de motion en vue de modifier le règlement relatif aux délégations de compétence.

   03 Résolution concernant une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III.

9. Mot de la Mairesse et affaires diverses;

10. Période de questions;

11. Clôture de la séance.

Ouverture de la séance

Madame la Mairesse déclare la séance ouverte.

167-15 Ordre du jour - adoption

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, et, qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean Robert
appuyé par Monsieur Pierre Bissonnette

et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le directeur général.

168-15 Adoption du procès-verbal

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2015, et, qu'il y a lieu de l'adopter sans modification;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault
appuyé par Monsieur Pierre Adam

et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2015 soit adopté tel qu'il est rédigé.

169-15 Adoption des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de la liste des comptes à payer pour le mois de juillet 2015;

ATTENDU QU'il y a lieu de l'accepter, et, d'autoriser le paiement desdits comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault
appuyé par Monsieur Pierre Bissonnette

et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des comptes à payer portant le numéro 2015-08, au montant de 224 922,53 $, soit acceptée telle qu'elle est rédigée, et, autorisation est donnée au directeur général de payer lesdits comptes.

Subvention - organisme

170-15

Il est proposé par Madame Mélanie Dupré
appuyé par Monsieur Daniel Tétrault

et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière à cet organisme :

- Centre de femmes l'Essentielle 100 $
- Fraternité des policiers et policières Richelieu Saint-Laurent 0 $

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à verser la subvention à cet organisme.

171-15 Formation sur la psychologie organisationnelle

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu entend offrir à son personnel et aux membres du conseil municipal une formation sur la psychologie organisationnelle, et, propose à certaines municipalités, la possibilité de se joindre à elle;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est d'opinion qu'il y a lieu de profiter de cette opportunité à un coût moindre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Adam
appuyé par Monsieur Daniel Tétrault

et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu de notre intérêt à participer à la formation de groupe pour le personnel et les élus de Saint-Jean-Baptiste sur la psychologie organisationnelle.

172-15 Séance ordinaire du conseil du mois d'octobre 2015 - déplacement

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 224-14, le Conseil municipal a établi que la séance régulière du mois d'octobre 2015 aurait lieu le 6 de ce mois;

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de déplacer ladite séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Bissonnette
appuyé par Monsieur Alain Poisson

et résolu à l'unanimité des conseillers de déplacer la séance du 6 octobre au 20 octobre 2015. Celle-ci débutera à l'heure habituelle, soit 19 h 30.

Il est également résolu qu'un avis public à cet effet soit publié par le directeur général conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

173-15 Équipements informatiques - remplacement du serveur

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire, voire urgent, de procéder au remplacement du serveur informatique de la municipalité;

ATTENDU QU'afin de sécuriser les données informatiques, il y a lieu de créer une redondance en faisant l'acquisition de deux serveurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Alain Poisson
appuyé par Monsieur Daniel Tétrault

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de Dell Canada inc. pour l'acquisition de deux serveurs PowerEdge R730 Server au montant de 20 424,16 $ taxes incluses.

Il est également résolu de faire l'acquisition des licences nécessaires pour un montant approximatif de 8 450 $ plus taxes.

Déclaration d'intérêt - Madame Mélanie Dupré

Madame la conseillère Mélanie Dupré déclare être la conjointe de Monsieur Dany Archambault, et que par conséquent, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur la nomination d'un lieutenant au Service de sécurité incendie, et, qu'elle ne votera pas ni ne tentera d'influencer le vote à ce sujet. Madame Dupré se place en retrait.

174-15 Service de sécurité incendie - nomination

CONSIDÉRANT la sentence arbitrale rendue le 15 juillet 2015 dans le dossier impliquant le Syndicat des pompiers et pompières du Québec et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la résolution numéro 098-14 relativement à des nominations au Service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Bissonnette
appuyé par Monsieur Alain Poisson

et résolu à la majorité des conseillers de modifier la résolution numéro 098-14 de manière à procéder à la nomination de Monsieur Benoit Lachaine au poste de lieutenant en remplacement de Monsieur Dany Archambault, et, en ajoutant la phrase suivante : « Par ailleurs, Monsieur Dany Archambault occupera le poste de pompier éligible en application de l'article 8.01 de la convention collective ».

Madame Mélanie Dupré ne vote pas sur le sujet.

Madame Dupré reprend son siège.

175-15 Pavage de la rue du Parc et sur une partie du rang des Trente - réception provisoire et paiement

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du décompte progressif numéro 1, préparé par la firme BHP experts-conseils SEC, en date du 22 juillet au montant de 223 673,43 $ pour la réfection du pavage de la rue du Parc et sur une partie du rang des Trente;

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie recommande l'acceptation provisoire des travaux;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est en accord avec cette recommandation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault
appuyé par Monsieur Pierre Adam

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter provisoirement les travaux de pavage réalisés par Pavages Maska inc. sur la rue du Parc et sur une partie du rang des Trente, et, d'autoriser le paiement à l'entrepreneur de la somme de 223 673,43 $.

176-15 Subvention pour l'amélioration du réseau routier - la rue du Parc et une partie du rang des Trente

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste a procédé à l'exécution des travaux de réfection sur la rue du Parc et sur une partie du rang des Trente;

ATTENDU QUE le Conseil municipal se déclare satisfait des travaux réalisés par Pavages Maska inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Alain Poisson
appuyé par Monsieur Daniel Tétrault

et résolu à l'unanimité des conseillers :

- que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue du Parc et sur une partie du rang des Trente, pour un montant de 204 779,92 $ plus taxes, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

- que les travaux ont été effectués conformément aux présentes dépenses sur le chemin dont la gestion incombe à la municipalité, et, que le dossier de vérification a été constitué;

- que le directeur général soit autorisé à présenter une demande pour le versement de la subvention de 7 958,55 $ auprès du ministère des Transports du Québec.

177-15 Programmation de travaux TECQ 2014-2018 - usine eaux usées

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault
appuyé par Monsieur Alain Poisson

et résolu à l'unanimité des conseillers :

- Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

- Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

- Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

- Que la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

- Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

178-15 Demande de modification au règlement de zonage - 2890, rue Leclerc

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 2890, rue Leclerc a soumis une demande de modification au règlement de zonage afin de lui permettre d'agrandir sa résidence unifamiliale pour y ajouter un logement;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a procédé à l'étude de celle-ci, et, recommande au conseil municipal de faire droit à la requête en agrandissant la zone R-17 à même la zone R-16, et, de modifier les usages autorisés dans la zone R-16 afin d'y permettre les immeubles de plus haute densité;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est favorable à cette recommandation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Mélanie Dupré
appuyé par Monsieur Alain Poisson

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande présentée par le propriétaire de l'immeuble situé au 2890, rue Leclerc en donnant suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

Programme à pied, à vélo, ville active - plan de déplacement scolaire

179-15 ATTENDU QUE Nature-Action Québec (NAQ) a présenté à la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste une offre de services professionnels visant à préparer un plan de déplacement scolaire;

ATTENDU QUE dans le cadre du « fonds national de Québec en forme », l'organisme Vélo Québec a confirmé une aide financière de 50 % pour la réalisation d'un tel plan;

ATTENDU QUE plusieurs retombées positives sont à considérer :

- amélioration de la sécurité des enfants dans les zones scolaires;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel;
- réduction de la circulation automobile;
- amélioration de la quiétude et de la qualité de l'air à proximité des zones scolaires;
- augmentation de l'activité physique pratiquée par les jeunes et amélioration de la capacité de concentration;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est favorable à cette proposition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Adam
appuyé par Madame Mélanie Dupré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de services professionnels de Nature-Action Québec pour la réalisation d'un plan de déplacement scolaire dans le cadre du « Programme à pied, à vélo, ville active » au coût net de 2 000 $.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat de services pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

180-15 Avis de motion - modification du règlement 729-07 relatif aux délégations de compétence

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Jean Robert qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente afin de modifier le règlement numéro 729-07 relatif aux délégations de compétence de la part du conseil accordées aux fonctionnaires et aux employés de la municipalité.

181-15 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III - aire de jeux

ATTENDU QUE l'aire de jeux pour enfants située au terrain de jeux de la municipalité est désuète et non sécuritaire;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III;

ATTENDU QU'il y a lieu de présenter une demande d'aide financière dans le but de procéder au déménagement et au réaménagement du parc pour enfants;

ATTENDU QU'il y a également lieu de procéder à l'installation de modules de mise en forme pour adultes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Tétrault
appuyé par Monsieur Pierre Bissonnette

et résolu à l'unanimité des conseillers :

- que la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste autorise la présentation du projet d'aménagement d'une aire de jeux pour enfants et adultes au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III;

- que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste à payer sa part des coûts admissibles au projet, et, à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

- que la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste désigne Monsieur Denis Meunier, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom, et, à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi, la présidente invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

182-15 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur Alain Poisson
appuyé par Monsieur Jean Robert

et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h.

Le directeur général, La présidente,

_____ _____